AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 23-7-69 958265

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative — 67 - STRASBOURG
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D. D. A.
2, Rue des Mineurs
67 - STRASBOURG

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Supplément n° 3 au Bulletin du mois de Juillet 1969 — 22 Juillet 1969

/ Avertissement /

HOUBLON

MILDIOU

L'état sanitaire vis-à-vis du Mildiou est satisfaisant. Toutefois, en raison des risques d'orages susceptibles de favoriser des contaminations et de la nécessité à maintenir une protection efficace en cette période végétative de grande sensibilité (début de la floraison), un traitement fongicide devra être réalisé dès que possible.

Apporter beaucoup de soins à son exécution.

PUCERONS - ACARIENS

Le temps chaud est favorable au développement des Acariens. Surveiller leur évolution ainsi que celle des Pucerons, de façon à pouvoir intervenir rapidement (voir Note antérieure).

En ce qui concerne l'emploi des systémiques, tenir compte des limitations d'emploi fixées par la législation. Parmi ceux-ci, le Diméfox (restriction 2 mois avant la récolte) ne peut plus être employé présentement.

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le premier vol de papillons touche à sa fin. Toutefois, les risques d'attaques larvaires de cette génération vont se poursuivre et il apparaît nécessaire de renouveler la protection fortement diminuée par le grossissement des fruits. On opèrera à partir du 23 Juillet.

Dans les vergers atteints par la Tavelure, on profitera de cette intervention pour effectuer un traitement mixte (voir notre Note du 25 Juin).

.../...



/ Information /

CULTURES LEGUMIERES DE PLEIN CHAMP

On note actuellement la présence fréquente de Pucerons cendrés sur choux. Les attaques pourront se développer dangereusement au cours des prochains jours, surtout si le temps devait rester chaud.

Dans bien des cas un traitement se justifie. On pourra, à cet effet, utiliser l'un des produits aphicides autorisés en cultures maraîchères (voir listes en votre possession).

Il est nécessaire d'ajouter un bon mouillant à la bouillie préparée.

ERRATUM

Avis du 16 Juillet : au lieu de lire : Supplément n° 1 au Bulletin du mois de Juillet, lire Supplément n° 2.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles : J. BERNARD et C. GACHON.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : J. HARRANGER.